



Découvrir



Créer



Financer



Gérer

10

ANIMER LE JARDIN

Dans les jardins collectifs, la gestion de l'humain est toute aussi importante que la gestion du site. L'animation a une place essentielle dans la dynamique du jardin. Elle intervient tout au long de la vie du projet depuis sa conception en faisant toujours participer les jardiniers : programmation et conception, travaux d'entretien, activités pédagogiques et ludiques, etc.

- Quel sont les rôles d'un animateur ?
- Quelles animations à quelles étapes ?

Quels sont les rôles d'un animateur ?

La mission d'animation est essentielle au fonctionnement du jardin dans la durée, notamment dans sa vocation sociale. Les retours d'expérience des jardins à La Réunion montrent que la gestion de l'humain est toute aussi importante que la gestion du lieu. L'animateur crée du lien entre les jardiniers et limite les conflits. Il participe au maintien de la dynamique du jardin, de la motivation des jardiniers et de leur investissement dans le jardin. Les rôles de l'animateur sont à définir avec le gestionnaire. Généralement, il assure :

- le respect du règlement et de la charte du jardin,
- la gestion des conflits,
- la médiation entre porteur de projet et jardiniers,
- l'accompagnement individuel et la formation des jardiniers pour leur éviter un décrochage,
- la mobilisation et la dynamisation de la vie collective afin de développer le travail commun et les initiatives,
- l'ouverture du jardin sur le quartier, outil de développement social,
- la sensibilisation aux bonnes pratiques (écologie, solidarité...),
- Le développement de nouveaux projets, la recherche de financements, etc.

L'animateur peut être salarié d'une collectivité, d'une association ou un membre bénévole d'un collectif, gestionnaire du jardin. Dans le cas de projets portés par une collectivité ou un bailleur, la présence régulière sur le jardin évite une sollicitation directe et continue du porteur de projet et permet plus rapidement de d'apaiser d'éventuelles tensions et d'éviter les conflits. Le gestionnaire peut ponctuellement faire appel à des prestataires extérieurs pour des actions d'animation.

L'animation peut fonctionner au début sur le mode du **bénévolat**. Toutefois, l'expérience à La Réunion montre qu'il est souvent difficile de faire perdurer un fonctionnement de l'animation basé sur le bénévolat. Le rôle de l'animateur peut être chronophage et complexe. Le temps passé en tant qu'animateur mérite une rémunération et nécessite une formation. L'animateur doit à la fois avoir des compétences en jardinage et en gestion de groupe. Il peut animer plusieurs jardins, tant qu'il est suffisamment présent pour assurer ses rôles. Il peut s'appuyer sur des **jardiniers référents** particulièrement motivés et moteurs.

Des financements peuvent être prévus pour assurer un temps partiel à minima. Le temps de présence dépend de la taille du jardin et du nombre de jardiniers. Un poste d'animateur en CDD ou CDI peut être complété par des contrats aidés comme des services

civiques. Cependant, ces contrats sont à durée limitée (de 12 à 36 mois), ce qui peut fragiliser la vie du jardin si aucune continuité n'est prévue à leur terme (cf. fiche 7 : [FINANCER SON PROJET DE JARDIN](#)).



Un atelier pédagogique dans le *Jardin Mandala* devenu Micro Ferme urbaine

Dans certains jardins gérés par une association spécialisée, on constate une diminution de l'investissement des jardiniers, à la fin de la mission de l'association missionnée. Cet état de fait pose la question de la passation de la gestion du jardin : **comment réussir le passage d'une association missionnée à une association de jardiniers?**

Au [Jardin de la Châtoire](#), un salarié du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) était chargé de l'animation du jardin pendant plusieurs années. Il n'y a plus d'animateur à ce jour, les parcelles sont toujours bien investies mais les jardiniers se côtoient moins et l'entraide a diminué. La vocation sociale du jardin : le maintien du lien social entre habitants devient plus difficile à entretenir.

L'animateur du [Jardin Bois de Nèfles Coco](#) assure bénévolement une présence deux fois par semaine pour 23 parcelles, l'association est satisfaite de cette animation, mais pointe l'importance de trouver des moyens financiers pour pérenniser l'animation sur le long terme.

Au [Jardin Cœur de ville](#), trois salariés de l'association AGK interviennent sur le jardin de 28 parcelles. L'un des référents est une habitante jardinière et assure deux heures de présence journalière.

Quelles animations à quelles étapes ?

Dans le meilleur des cas, **l'animateur est identifié en amont de la création d'un jardin** car son intervention peut commencer lors de la concertation pour le choix du terrain ou pour la mise en place d'un programme. Il intervient ensuite tout au long du projet pour faire du lien entre les jardiniers eux-mêmes et entre les jardiniers et l'extérieur (cf. fiche 2 : [FÉDÉRER LES ACTEURS DU TERRITOIRE](#)).

> CONCERTATION : PROGRAMMATION ET CONCEPTION

Pendant les phases de concertation du projet, l'animateur peut, en plus de donner son avis, **agir comme un facilitateur dans les échanges** en mettant en confiance les habitants et jardiniers, en apportant des explications adaptées sur des documents techniques et en s'efforçant de donner la parole à tout le monde.

Au [Jardin l'Olivier](#), les aménagements ont été réalisés via un chantier d'insertion. Les jardiniers et l'animateur ont proposé des modifications dans le plan d'aménagement des parcelles et ont demandé l'installation d'une clôture.

La charte du [Jardin du Chaudron](#) a été établie par la commune, qui porte et anime le jardin, et avec un groupe de familles de jardiniers du quartier.

Dans le [Jardin Bois de Nèfles Coco](#), l'association Ti planteur a animé une concertation avec tous les jardiniers pour établir les règles du jardin à ce jour bien respectées.

> CHANTIERS COMMUNS : TRAVAUX ET ENTRETIEN

L'animation de chantiers participatifs et l'animation de l'entretien d'espaces communs permettent de développer une convivialité au sein de la communauté des jardiniers. Ces instants, orchestrés par l'animateur, permettent de partager le savoir-faire de jardiniers. Ce sont des moments privilégiés d'apprentissage qui peuvent être renforcés par l'intervention d'intervenants extérieurs prestataires apportant des compétences complémentaires. Ces chantiers participent ainsi à la formation continue des jardiniers (cf. fiche 11 : [FORMER LES JARDINIERS](#)).



Abri pour les oiseaux bricolé dans le jardin de la résidence des Treilles

Les petits travaux de réparation, l'entretien des outils collectifs, la fabrication de mobiliers (bancs, jardinières, nichoirs, hôtels à insectes, etc.), la préparation de la terre, les semis sont autant d'occasions de fédérer les jardiniers autour d'objectifs communs.



Hôtels à insectes dans le jardin de la résidence des Treilles

Dans les jardins gérés par l'association An Grèn Koulèr Écritures Sociales, l'entretien est orchestré par l'animateur et réalisé par les jardiniers.

Dans le **Jardin permacole de Beauséjour**, les jardiniers se fixent un rendez-vous hebdomadaire :

« Tous les samedis matin, tout le monde se retrouve : on plante, on nettoie, on taille ensemble. »

Au **Jardin de La Cayenne** à Ravine-Blanche, des repas sont organisés ponctuellement par et pour les jardiniers.

Au **Jardin du Chaudron**, des ateliers d'initiation au bricolage sont mis en place durant lesquels sont conçus des jardinières, des lombricomposteurs, etc.



Article de presse sur le Jardin du Chaudron © Le Quotidien 5 août 2019

> ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET LUDIQUES

S'ouvrir sur l'extérieur participe au développement du jardin au quotidien et crée du lien avec le quartier et les différents publics.

Des espaces tels que des parcelles pédagogiques ou associatives peuvent ainsi être prévus dès la conception. L'animateur a la responsabilité de prévoir des contenus et programmes pédagogiques pour les séances et d'organiser leur entretien en faisant participer les jardiniers. Lors de la mise en place d'une parcelle pédagogique, il est important de prendre en compte les contraintes liées au calendrier scolaire et donc, à la difficulté d'entretenir la parcelle régulièrement par les élèves eux-mêmes.

Il peut être prévu de considérer la parcelle pédagogique comme une parcelle commune destinée à un jardinage convivial auquel

peuvent se joindre les enfants. L'animateur veillera à cet entretien particulier.

Dans le **Jardin de La Châtoire**, les jardiniers aident les écoles à entretenir leurs deux parcelles pédagogiques.

Le partenariat binôme enfant/jardinier est une belle occasion de :

- réunir des générations différentes,
- créer des moments de partage entre jeunes et anciens,
- éduquer à l'environnement, sensibiliser aux éco-gestes,
- organiser des activités ludiques.



Au **Jardin Eucalyptus**, l'implantation stratégique du jardin face à l'école du quartier a facilité la mise en place d'un partenariat avec l'intercommunalité du TCO (Territoire de la Côte Ouest) qui apporte une aide pour la mise en place de deux « fiches action » avec les marmailles :

- « De la graine à l'assiette » : plantations, récolte, cuisine,
- « L'écolo » : ateliers compostage, plantes médicinales.

La technicité des ateliers s'adapte au public concerné :

- avec les maternelles : découverte des buttes de permaculture et comparaison des différents composts,
- avec les collégiens : construction d'une case à insectes pour les mouches charbons, les abeilles, les perce-oreilles...

Parfois, des intervenants extérieurs organisent des ateliers de sensibilisation aux plantes médicinales, et aux légumes lointans.

La mise en place d'activités autour du jardin peut créer une certaine émulation chez les jardiniers et les amener à partager des loisirs autres que celui du jardinage.

« Grâce à des ateliers et des activités complémentaires, on ne fait pas que du jardinage et c'est ça qui donne envie aux gens de rester. On voit un épanouissement de certains jardiniers, une transformation de leur comportement »

Le gestionnaire du Jardin de la Châtoire au sein de la commune.



Atelier palette au Jardin Cultiv' Ansanm - © Le secours catholique

Le Jardin de La Châtoire a organisé un concours d'épouvantails venant à moindre coût embellir le jardin et créant une dynamique créative entre jardiniers le temps de cet événement.

Le Jardin "Cultiv' Ansanm", géré par le Secours Catholique, a mis en place un atelier palette afin de fabriquer du mobilier utile pour le jardin (bancs, bacs, tables...). Toute personne désireuse d'y participer était la bienvenue.

Au Jardin de Bras Creux, l'association Les Colibris de l'espoir bénéficie de deux parcelles pour jardiner. Des pique-niques sont organisés au moins une fois par mois avec les membres de l'association pour partager les produits du jardin lors d'un moment convivial.

Le Jardin permacole de Beauséjour a développé un partenariat avec l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) qui oeuvre pour la promotion de la dignité des personnes en situation de handicap, de leur épanouissement, de leur évolution, de leur intégration à toute forme de vie sociale en favorisant la citoyenneté. L'Antenne de Sainte-Marie utilise le jardin comme espace de détente et de stimulation des sens.

Au Jardin partagé de l'ACEF (Association Culturelle environnementale Fayard), des activités de tressage de feuilles de coco pour habiller la clôture, des ateliers de semis ou de peinture sont proposés aux habitants du quartier.



Atelier peinture avec les enfants du quartier au Jardin partagé de l'ACEF - © ACEF

Plus d'informations sur les activités pédagogiques :

Jardinons
à l'école

<https://www.jardinons-alecole.org>

Jardiner
mon école

<http://jardinermonecole.org/>

http://www.jardins-familiaux.org/pdf/F_Kinder_Natur.pdf

> NOUVEAUX PROJETS

Un jardin est en constante transformation. Démultiplier les activités et développer de nouvelles actions demande un effort de renouvellement et d'investissement des jardiniers. L'animateur peut aider à formaliser ces projets grâce à ses connaissances techniques et sa capacité à faire vivre des débats autour de réflexions communes.

L'association Run Action qui gère le Jardin du Chaudron est très présente et veille au développement d'activités autres que le jardinage pour motiver les jardiniers à venir et s'investir dans la vie du jardin. L'association a notamment pour projet de :

- développer une banque de semence interne à l'association pour les jardiniers,
- installer un espace de méditation,
- accueillir des ruches,
- aménager des bassins pour expérimenter de l'aquaponie.

Exemple de fiche de poste d'animateur de jardin

A l'initiative de la ville du Tampon

FICHE DE POSTE

ANIMATEUR MEDiateur ET ENCADRANT TECHNIQUE DES JARDINS COLLECTIFS

> MISSIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité hiérarchique de la direction de, animer et suivre sur le terrain les activités des jardiniers titulaires des parcelles de jardins Collectifs:

Dans ce cadre :

- Établir le lien social avec les Jardiniers : familles, écoles, associations, hiérarchie administrative externe
- Être le lien de médiation entre tous les utilisateurs du Jardin
- Veiller à maintenir en bon état la réalisation technique des infrastructures du Jardin sur le terrain : clôture périphérique, portail d'accès, toilettes, local outil, kiosque de convivialité...
- Veiller au respect du règlement intérieur
- Être l'interface entre tous les partenaires gravitant autour et à l'intérieur du Jardin

> ACTIVITÉS PRINCIPALES

Animateur, encadrant technique de jardin :

- Établir le lien social entre les différents utilisateurs du Jardins.
- Faire émerger les projets et les compétences
- Participer aux recrutements des jardiniers
- Faire circuler l'information au sein du Jardins et vers la hiérarchie
- Participer, organiser des réunions et rédiger des compte rendus
- Faire appliquer sur les sites la méthodologie de travail définie par le service.

Suivi de la réalisation technique du jardin :

En lien fonctionnel avec le/la responsable du service désigné :

- Tenir à jour la « mémoire » des jardins : végétaux utilisés et commentaires, réussites, échecs, évolution du sol, évolution de l'aménagement de l'espace
- Se tenir informé de l'évolution des techniques de jardinage, de l'actualité et des innovations, des fournisseurs de graines, plants, produits, matériels et outils...
- Participer largement à la mise en place et l'entretien des parcelles (travaux de saison)
- Participer aux réunions de jardiniers et aux commissions d'attribution
- Soutien aux tâches administratives du Jardin
- Animer ateliers, rencontres, visites des jardins, etc... proposés aux visiteurs
- Accompagner dans leur démarche jardinière pédagogique les écoles, les associations de personnes porteuses de handicap et les titulaires de parcelles

> PROFIL, QUALITÉS REQUISES

- français (parlé, écrit) et créole (parlé)

Compétences attendues

- Connaître et maîtriser les techniques d'animation.
- Savoir s'intégrer à une équipe pluridisciplinaire.
- Faire preuve d'une certaine autonomie.
- Connaître la flore régionale et les milieux naturels.
- Avoir une sensibilisation aux problèmes environnementaux.

Profil requis

- Expérience professionnelle souhaitée en animation/médiation et en particulier dans le domaine de l'éducation à l'environnement
- Avoir une expérience dans l'entretien d'un jardin.
- Bureautique : traitement de texte (Word, excel, open office) et recherche d'information par navigation sur Internet

Compétences génériques (savoirs – être) :

- qualité d'écoute, capacités relationnelles et de négociation
- travail en équipe

Compétences techniques (savoirs – faire) :

- Mémoriser des informations, capacités de restitution de l'information, prioriser l'information pour la transmettre, capacités d'organisation, de synthèse
- Animer des réunions de groupe, rédiger des comptes rendus